

Toronto, le 19 mai 2021

Chers parents, tuteurs ou tutrices,

Fin avril dernier, nous [vous sollicitons pour recueillir vos souhaits du mode d'apprentissage](#) pour votre enfant à la prochaine rentrée. À la demande du ministère de l'Éducation, nous avons prolongé la date butoir du sondage au 1^{er} juin 2021. Ce sondage est essentiel à la planification de l'année scolaire 2021-2022 dans le respect des consignes sanitaires. Vous avez le choix entre :

1. Le mode d'apprentissage en présentiel en classe.
2. Le mode d'apprentissage à distance (synchrone sur la plateforme TEAMS).

Si vous n'avez pas encore communiqué votre décision, nous vous remercions de le faire d'ici le 1^{er} juin 2021 inclusivement sur le formulaire envoyé par l'école fréquentée présentement par votre enfant, via le guichet Viamonde.

Sans réponse de votre part, veuillez noter que votre enfant sera automatiquement inscrit en mode présentiel à l'école de sa zone de fréquentation.

Important à savoir :

Votre choix sera effectif pour la période du 7 septembre 2021 au 2 février 2022. Il sera seulement possible de basculer d'un mode d'apprentissage à un autre pour la deuxième étape au palier élémentaire ou pour le second semestre au palier secondaire.

Rappel sur le processus pour faire connaître votre choix :

Si vous ne l'avez pas déjà fait, il vous est demandé de remplir **au plus tard le 1^{er} juin 2021 inclusivement, en remplissant le formulaire via le guichet Viamonde envoyé par l'école de votre enfant.** Vous trouverez en annexe le procédurier à suivre. Conformément aux articles 31 et 32 de la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée*, et à la politique 1,09 « Accès à l'information et protection de la vie privée » du Conseil, celui-ci s'engage à préserver l'anonymat et la confidentialité des renseignements personnels recueillis par l'entremise de ce formulaire et à ne les utiliser que pour mieux mettre en œuvre son plan pour l'année scolaire 2021-2022. Pour toute question liée au formulaire, veuillez contacter l'école fréquentée par votre enfant.

D'avance, nous vous remercions de votre participation à l'organisation de la rentrée. Veuillez recevoir, chers parents, tuteurs ou tutrices, nos salutations les plus cordiales.

La directrice de l'éducation par intérim,

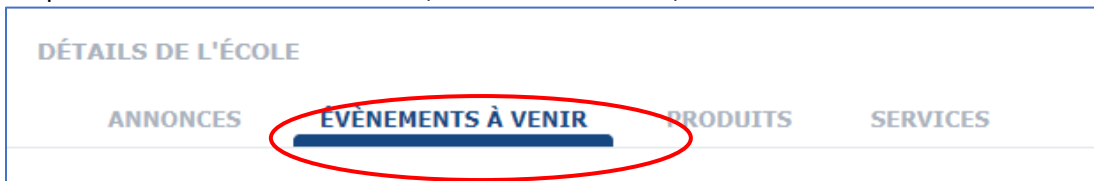


Sylvie Longo
c. c. Membres du Conseil
Membres du Comité exécutif
Directions et directions adjointes des écoles

En annexe : Procédurier pour remplir le formulaire sur le guichet Viamonde.

ANNEXE :
Procédurier pour sélectionner le mode d'apprentissage pour l'année scolaire 2021-2022

1. Se rendre sur le [guichet Viamonde](https://www.school-day.com/) (<https://www.school-day.com/>)
2. Cliquer sur événement à venir (en haut de l'écran)



3. Cliquer sur « 2021-2022 Sélection du mode d'apprentissage pour mon enfant ».
4. Prendre soin de lire la lettre explicative avant de faire un choix.
5. Cliquer sur le nom de votre enfant.



6. Lire l'énoncé « Je comprends que je choisis le mode d'apprentissage pour mon enfant pour la période du mardi 7 septembre 2021 au mercredi 2 février 2022 ».

7. Faire un choix

- a. Je choisis le mode d'apprentissage présentiel (à l'école) pour mon enfant.
- b. Je choisis le mode d'apprentissage à distance (Viavirtuel) pour mon enfant.

8. **Pour confirmer** votre choix, veuillez cliquer sur :



(peu importe votre choix)

9. Répéter le processus si vous avez plus d'un enfant.

